

Fouilles de la Commission neuchâteloise d'archéologie

Autor(en): **Vouga, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **25 (1923)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-160235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH
NEUE FOLGE □ XXV. BAND □ 1923 □ 2. UND 3. HEFT

Fouilles de la Commission neuchâteloise d'archéologie.

Par *P. Vouga*.

Comme les fouilles de 1922 n'ont apporté aucun élément nouveau à la classification issue des recherches précédentes, en ce sens que, d'une part, les trouvailles faites dans les couches inférieures confirment en tous points les résultats acquis, et que, d'autre part, les couches supérieures (énéolithique et néolithique récent) n'ont été rencontrées vierges dans aucun des sondages effectués, il semble inutile de publier, cette année-ci, un quatrième rapport.

Notons cependant la découverte, au néolithique ancien, de deux pointes de flèche triangulaires et d'une pointe à tranchant transversal, en silex, qui démontrerait qu'à coté des nombreuses flèches à tête en os appointé on connaissait, déjà à ce niveau, les flèches à tête de pierre.

Parmi les objets inédits découverts dans ce même niveau ancien, mentionnons: une pendeloque en if, de 73 mm. de longueur, en forme de massue; une deuxième pendeloque en os, de 66 mm., évoquant un bras terminé par une main à trois doigts seulement, et un brassard d'archer? ou bracelet? formé d'un os plat, raboté, recourbé en demi-cercle et perforé aux deux extrémités (longueur déployée 122 mm.). L'Album d'Antiquités lacustres du Musée cantonal vaudois reproduit à Pl. XI, 13 A et B, un objet identique — à ce détail près qu'il ne comporte qu'un seul trou; mais j'ignore si le bracelet de Lausanne est entier. Le Musée d'Art et d'Histoire de Genève avait classé dans ses faux un bracelet semblable, provenant de Locras; or Locras se trouve être, d'après les objets qui y ont été recueillis et sont exposés soit à Berne, soit à Genève, la station du lac de Bienne la plus riche en objets caractéristiques du néolithique ancien. Il résulte de là que le soi-disant faux est bel et bien authentique, et

qu'il est prudent de ne pas douter systématiquement de toute trouvaille bizarre, dont on n'arrive pas à déterminer immédiatement l'usage. Les fouilles de Port-Conty avaient également mis au jour, dans le néolithique ancien, une très curieuse pièce de bois, de 80 cm. environ de longueur, 12 de largeur et 4—5 d'épaisseur, en forme de crochet à pointe mousse. Nous ignorions totalement l'usage de ce crochet, quand Madame Mac Curdy, qui visitait nos musées suisses, en compagnie de son mari, l'archéologue américain bien connu, y reconnut un de ces patins que l'on emploie encore pour faire dévaler une lourde charge massive en bas une pente couverte de neige ou d'herbe. L'objet s'est malheureusement complètement rétréci au moulage et est devenu méconnaissable.

Quant aux recherches poursuivies à Auvernier, elles n'ont donné qu'un seul résultat intéressant, relatif à l'énéolithique: une alène de cuivre trouvée à proximité d'une superbe faucille en silex de Pressigny, à quelques centimètres de profondeur, dans ce qui restait vierge de la couche supérieure. Ainsi ce que nous déduisions des recherches effectuées il y a plus de trente ans, à savoir: présence simultanée des silex importés de Pressigny et des premiers objets de métal, se trouve aujourd'hui confirmé par expérience personnelle. Nous nous croyons dès lors autorisé à conclure que le métal est arrivé chez nous non par voie danubienne ou rhodanienne, mais bien par l'Océan et, par la Loire et la Saône.

